

Sensibilisation aux petits matériels de chantier (petit outillage / tronçonneuse) SenPetOut

Sécurisez l'utilisation du petit outillage sur vos chantiers grâce à une formation concrète et essentiellement pratique. Les participants apprennent à contrôler les équipements, choisir les accessoires et protections adaptés, préparer leur zone de travail et utiliser les matériels électriques, pneumatiques ou thermiques en limitant les risques d'accident, de détérioration et d'arrêt de chantier.

Présentiel - Synchrone

Objectifs

Cette formation permet à l'entreprise de :

- réduire les risques d'accident liés à l'utilisation du petit outillage électrique, pneumatique ou thermique ;
- harmoniser les pratiques de sécurité des salariés sur les chantiers et dans les ateliers ;
- améliorer la préparation des interventions et la sécurisation des zones de travail ;
- limiter les détériorations, les pannes et l'usure prématurée des matériels grâce à des contrôles adaptés avant utilisation ;
- responsabiliser les utilisateurs face aux anomalies, aux équipements défectueux et aux situations dangereuses ;
- contribuer au respect des obligations de l'employeur en matière d'information et de formation à la sécurité ;
- préserver la continuité de l'activité en réduisant les accidents, les arrêts de travail et les interruptions de chantier.

Les + métier

Formation petit outillage de chantier à Lyon : contrôlez les équipements, choisissez les EPI adaptés et utilisez les matériels en sécurité.

Public Visé

Cette formation s'adresse à toute personne amenée à utiliser occasionnellement ou régulièrement du petit outillage électrique, pneumatique ou thermique dans le cadre de son activité professionnelle, notamment : Ouvriers et compagnons du bâtiment et des travaux publics ; Agents de maintenance et techniciens d'intervention ; Personnels des services techniques et des collectivités ; Opérateurs de production ou d'atelier ; Personnels intervenant sur des chantiers, sites industriels ou espaces extérieurs ; Chefs d'équipe et encadrants chargés de superviser l'utilisation des matériels ; Salariés nouvellement affectés à un poste nécessitant l'utilisation de petit outillage. La formation est adaptée aux débutants comme aux utilisateurs expérimentés souhaitant actualiser ou sécuriser leurs pratiques.

Pré Requis

Aucun prérequis réglementaire spécifique n'est exigé.

Le participant doit toutefois :

- comprendre les consignes de sécurité et les instructions d'utilisation transmises en français ;
- être apte à réaliser les manipulations pratiques prévues pendant la formation ;
- connaître, dans la mesure du possible, l'environnement de chantier et les matériels utilisés dans son activité ;
- disposer d'une tenue de travail et des équipements de protection individuelle adaptés aux exercices pratiques.

Lorsque le poste de travail l'exige, l'employeur s'assure de l'aptitude médicale du participant à utiliser les équipements concernés.

Objectifs pédagogiques et d'évaluation

identifier les principaux risques liés à l'utilisation du petit outillage électrique, pneumatique ou thermique de chantier ;
choisir l'outil, l'accessoire et le consommable adaptés à la tâche à réaliser et aux caractéristiques du matériau ;
vérifier, avant utilisation, l'état apparent de l'outil, de ses dispositifs de sécurité, de ses raccords et de ses consommables ;
préparer et sécuriser la zone de travail en tenant compte de l'environnement, de la présence de tiers et des risques de projection, de poussières, de bruit, d'incendie ou de chute ;
sélectionner et porter les équipements de protection individuelle adaptés à l'outil et à l'opération réalisée ;
utiliser les petits outils et matériels de chantier dans le respect de la notice du fabricant, des consignes de l'entreprise et des règles de sécurité ;
arrêter, mettre en sécurité et signaler tout matériel présentant une anomalie, puis réaliser les opérations simples de nettoyage et de rangement après utilisation.

Parcours pédagogique

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SenPetOut-20260808

1. Accueil et positionnement des participants

- Présentation des objectifs et du déroulement de la formation ;
 - recueil des pratiques, des expériences et des matériels habituellement utilisés ;
 - identification des situations de travail concernées.
- ## 2. Risques liés au petit outillage de chantier
- Coupures, écrasements, perforations et projections ;
 - risques liés au bruit, aux vibrations, aux poussières et aux fumées ;
 - risques électriques, pneumatiques, thermiques et mécaniques ;
 - incendie, explosion, chute et présence de tiers ;
 - conséquences d'un outil, d'un accessoire ou d'un consommable inadapté.
- ## 3. Choix des outils, accessoires et consommables
- Identification des principales familles de petits matériels de chantier ;
 - choix de l'outil adapté à l'opération et au matériau ;
 - compatibilité des disques, lames, forets, burins, flexibles, batteries et raccords ;
 - respect des caractéristiques et des limites d'utilisation fixées par le fabricant.
- ## 4. Vérifications avant utilisation
- Contrôle visuel de l'état général du matériel ;
 - vérification des carters, poignées, commandes et dispositifs de sécurité ;
 - contrôle des câbles, prises, flexibles, raccords, batteries et alimentations ;
 - vérification de l'état et du montage des accessoires ;
 - conduite à tenir en cas d'anomalie ou de matériel défectueux.
- ## 5. Préparation et sécurisation de la zone de travail
- Analyse de l'environnement et des contraintes de l'intervention ;
 - balisage et protection des personnes présentes ;
 - stabilité de la position de travail et maintien des matériaux ;
 - prévention des projections, poussières, incendies et nuisances ;
 - choix et port des équipements de protection individuelle adaptés.
- ## 6. Utilisation pratique des matériels
- Prise en main, démarrage et arrêt en sécurité ;
 - positionnement de l'utilisateur et tenue correcte de l'outil ;
 - utilisation des matériels électriques, pneumatiques ou thermiques disponibles ;
 - prévention du coincement, du rebond, de la rupture d'accessoire et de la perte de contrôle ;
 - exercices pratiques réalisés dans des situations proches de l'activité professionnelle.
- ## 7. Fin d'utilisation et mise en sécurité
- Arrêt, déconnexion et consignation simple du matériel ;
 - refroidissement, nettoyage et rangement ;
 - contrôle après utilisation ;
 - signalement et mise à l'écart d'un équipement présentant une anomalie ;
 - respect des consignes d'entretien de premier niveau.
- ## 8. Évaluation des acquis
- Questionnaire ou questionnaire théorique ;
 - mise en situation pratique ;
 - contrôle du choix du matériel, des vérifications, des EPI et de la sécurisation de la zone ;
 - correction des écarts et bilan individuel de la formation.

Le contenu pratique est adapté aux matériels réellement utilisés par l'entreprise : meuleuse, perforateur, burineur, scie, découpeuse, marteau-piqueur, pioche pneumatique, plaque vibrante, patin vibrant, pilonneuse ou équipements équivalents.

Méthodes pédagogiques

La formation repose sur une pédagogie active, participative et centrée sur les situations professionnelles rencontrées sur les chantiers. Elle alterne apports théoriques, démonstrations et exercices pratiques.

Les méthodes pédagogiques comprennent :

- des apports théoriques illustrés portant sur les risques, les règles de sécurité et les conditions d'utilisation des différents matériels ;
- des échanges avec les participants à partir de leurs expériences, de leurs pratiques et des situations rencontrées sur le terrain ;
- l'analyse de situations dangereuses, d'incidents ou d'accidents liés à l'utilisation du petit outillage ;
- des démonstrations commentées par le formateur concernant le contrôle, la préparation, l'utilisation et la mise en sécurité des équipements ;
- des exercices pratiques permettant de choisir l'outil, les accessoires, les consommables et les équipements de protection adaptés ;
- des mises en situation professionnelles portant sur la préparation de la zone de travail et l'utilisation en sécurité des matériels ;
- un accompagnement individualisé, avec corrections immédiates, conseils pratiques et débriefing après chaque exercice.

Moyens pédagogiques

La formation s'appuie sur les moyens pédagogiques suivants :

- salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur ou d'un écran permettant la diffusion des supports pédagogiques ;
- support de formation illustré présentant les risques, les règles de sécurité et les conditions d'utilisation du petit outillage de chantier ;
- notices d'utilisation, fiches techniques et consignes de sécurité des fabricants ;
- outils et matériels électriques, pneumatiques ou thermiques représentatifs de l'activité des participants ;
- accessoires et consommables adaptés aux équipements utilisés : disques, lames, forets, burins, flexibles, câbles et raccords ;
- équipements de protection collective et dispositifs de balisage nécessaires à la sécurisation de la zone de travail ;
- équipements de protection individuelle adaptés aux exercices pratiques : casque, lunettes ou visière, protections auditives, gants, chaussures de sécurité et protection respiratoire selon les risques ;
- matériaux ou supports permettant la réalisation des exercices pratiques dans des conditions sécurisées ;
- grille d'observation des mises en situation, questionnaire d'évaluation

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SenPetOut-20260808

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427

La progression pédagogique est adaptée au niveau des participants, aux matériels disponibles et aux conditions réelles d'utilisation dans l'entreprise.

et documents de synthèse remis aux participants.

Les matériels utilisés pendant la formation sont adaptés aux objectifs pédagogiques et aux situations professionnelles rencontrées par les participants.

Modalités de suivi

Le suivi de l'exécution de la formation est assuré au moyen de :

- feuilles d'émargement signées par les participants et le formateur pour chaque demi-journée ;
- contrôle de l'assiduité, de la ponctualité et de la participation aux séquences théoriques et pratiques ;
- suivi individualisé des participants par le formateur tout au long de la formation ;
- observation des exercices, manipulations et mises en situation pratiques ;
- traçabilité des résultats obtenus aux évaluations théoriques et pratiques ;
- questionnaire de satisfaction complété par les participants en fin de formation ;
- remise d'une attestation individuelle de fin de formation précisant la nature, la durée et les objectifs de la formation.

Les documents de suivi et d'évaluation sont conservés par EVINCEL conformément à ses procédures qualité et aux exigences applicables aux actions de formation.

Qualification Intervenant·e·s

Formateur spécialisé en prévention des risques professionnels et en utilisation sécurisée des outils et matériels de chantier, disposant d'une expérience significative dans les secteurs du BTP, des travaux publics, de la maintenance ou de l'industrie. L'intervenant maîtrise notamment : les risques liés aux outils électriques, pneumatiques et thermiques ; les vérifications à effectuer avant, pendant et après utilisation ; le choix des accessoires, des consommables et des équipements de protection ; la préparation et la sécurisation d'une zone de travail ; l'animation d'exercices pratiques et l'évaluation des compétences en situation professionnelle. Il dispose des compétences techniques et pédagogiques nécessaires pour adapter la formation aux matériels utilisés par l'entreprise, aux activités des participants et aux risques particuliers du site.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SenPetOut-20260808



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Méthodes et modalités d'évaluation

L'évaluation des acquis est réalisée tout au long de la formation au moyen de :

- un questionnement oral et des échanges permettant de vérifier les connaissances initiales du participant ;
- des exercices pratiques de préparation, de contrôle et d'utilisation des outils et matériels de chantier ;
- une observation continue du participant par le formateur à l'aide d'une grille d'évaluation ;
- un questionnaire théorique portant sur les risques, les équipements de protection, les vérifications avant utilisation et les règles de sécurité ;
- une mise en situation pratique au cours de laquelle le participant doit choisir le matériel adapté, sécuriser la zone de travail, contrôler l'équipement et réaliser une opération en respectant les consignes de sécurité.

L'évaluation finale porte notamment sur la capacité du participant à :

- identifier les risques liés à l'outil utilisé ;
- vérifier l'état du matériel, des accessoires et des dispositifs de sécurité ;
- choisir et porter les équipements de protection adaptés ;
- préparer et sécuriser la zone d'intervention ;
- utiliser, arrêter et ranger le matériel conformément aux instructions du fabricant et aux consignes de l'entreprise ;
- réagir de manière appropriée en cas d'anomalie ou de situation dangereuse.

En cas de difficulté, des explications complémentaires et une nouvelle mise en pratique sont proposées. Une attestation individuelle de fin de formation mentionnant les objectifs atteints est remise au participant. Cette formation ne constitue pas une certification ni une autorisation réglementaire.

Moyens à mettre en oeuvre

Dans le cadre d'une formation réalisée en intra-entreprise, le client met à disposition :
• Une salle adaptée à la partie théorique, équipée de tables, de chaises, d'un écran ou d'un vidéoprojecteur ;
• Une zone de travail sécurisée, suffisamment dimensionnée et balisée pour la réalisation des exercices pratiques ;
• Les outils et matériels de chantier effectivement utilisés par les participants : meuleuse, perceuse, burineur, découpeuse, scie, marteau-piqueur, poulonneuse, plaque vibrante ou autres équipements concernés ;
• Des matériels conformes, entretenus, en bon état de fonctionnement et équipés de leurs dispositifs de protection ;
• Les notices d'utilisation, consignes internes et fiches de sécurité disponibles pour les équipements utilisés ;
• Les accessoires et consommables compatibles avec les matériels : disques, lames, forets, burins, flexibles, câbles, raccords, carburants ou batteries ;
• Les matériaux et supports nécessaires aux exercices pratiques ;
• Les sources d'énergie et raccordements adaptés : alimentation électrique protégée, air comprimé, batteries chargées ou carburant, selon les équipements ;
• Les équipements de protection collective et les moyens de balisage nécessaires à la sécurisation de la zone ;
• Les équipements de protection individuelle adaptés et à la taille de chaque participant : tenue de travail, chaussures de sécurité, casque, lunettes ou visière, protections auditives, gants et protection respiratoire selon les risques ;
• Un interlocuteur connaissant les installations, les procédures de sécurité et les conditions d'utilisation des matériels sur le site.
Le client informe préalablement EVINCEL des matériels concernés, des travaux envisagés et des risques particuliers du site. Le formateur peut suspendre ou adapter un exercice lorsqu'un équipement, une zone de travail ou une condition d'utilisation ne permet pas de garantir la sécurité des participants.

Modalités d'accessibilité handicap

La formation est accessible aux personnes en situation de handicap, sous réserve de la compatibilité du handicap avec les objectifs pédagogiques, les conditions de sécurité et la réalisation des exercices pratiques.

Les participants sont invités à signaler leurs besoins spécifiques dès l'inscription afin qu'EVINCEL puisse étudier, avec le référent handicap, les aménagements possibles : adaptation des supports, du rythme, des consignes, des modalités d'évaluation ou de l'organisation matérielle.

Lorsque les manipulations prévues ne peuvent pas être réalisées en toute sécurité, une adaptation du parcours ou une orientation vers une solution plus appropriée est proposée en concertation avec le participant, l'employeur et, si nécessaire, les partenaires spécialisés.

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SenPetOut-20260808



SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €

3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427



Durée

7.00 Heures **1** Jour 2 à 10 participants

Effectif



Contactez-nous !

Le service Formation
Responsable pédagogique

Tél. : 0478225898
Mail : contact@evincel.fr

EVINCEL Formation - Numéro de déclaration d'activité (ne vaut pas agrément de l'état) : 82 69 12850 69

Version : SenPetOut-20260808

SARL EVINCEL au Capital de 13 000 €



3 Rue Jean et Etienne Guignardat 69680 CHASSIEU - Bureau : 04 78 22 58 98 - E-mail : contact@evincel.fr - Site web : www.evincel.fr
Déclaration d'organisme de formation enregistrée sous le numéro 82 69 12850 69 auprès du préfet de région Rhône-Alpes
SIRET : 79338142700046 - Code NAF : 8559A - N° de TVA : FR 03 793381427